

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 10 février 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence NATURALIA »
situé à **PIERREFITTE SUR SEINE (93380)**

190/196 avenue Elisé Reclus
Cadastré section AE n° 6, section AE n° 7, section AE n° 8, section AE n° 9

Lot n° 81 : un **APPARTEMENT de 18,18 m²** au 2^{ème} étage
comprenant : entrée avec cuisine, salle de bains avec WC, pièce principale.

Lieux loués

Cette vente a lieu à la requête de la **Société CRÉDIT LOGEMENT, S.A.** au capital de 1.253.974.758,25 Euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol - 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 302 493 275, représentée par son Directeur Général en exercice, domicilié audit siège en cette qualité, ayant pour Avocat Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la SEINE-SAINT-DENIS.

MISE A PRIX : 18.600 €
(DIX-HUIT MILLE SIX CENTS EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.
CONSIGNATION en 2 chèques de banque : **3.000 €** (à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) et **15.000 €** (à l'ordre de la CARPA),
à valoir sur les frais, droits & émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait Kbis récent.

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 22 décembre 2025, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Alain CIEOL.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, Membre du **CABINET BCMH**, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11.**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 25/06316)
- Sur INTERNET : www.vench.fr – www.avoentes.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée le **vendredi 30 janvier 2026 de 13h00 à 13h30**